



Commerce - Conseil
Services aux entreprises
Gestion d'entreprise-installation

CS Technicien-conseil en Comptabilité et Gestion Agricoles

Description

Certificat de spécialisation - niveau 5

Ce Certificat de Spécialisation de niveau Bac +2 – délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, permet de se former au métier de technicien-conseil en Comptabilité et gestion agricole, en préparant à l'ensemble des missions comptables. Il fournit toutes les compétences et outils nécessaires pour travailler dans des centres de gestion agricoles et autres structures publiques ou privées (cabinets comptables, établissements publics, coopératives agricoles, banques ...).

Cette spécialisation peut aussi concerner les exploitants, ou leur conjoint, qui souhaitent s'investir plus largement dans la gestion de leur exploitation.

Le diplôme, outre l'acquisition de compétences comptables, fiscales et sociales , apporte une capacité d'analyse globale de la santé de l'entreprise

Ce CS comprend ainsi une activité de technicien (réalisation des opérations), mais aussi de conseil (analyse comptable, fiscale, technico-économique et sociale de l'exploitation).

Le métier revêt ainsi une dimension commerciale et relationnelle.

L'entrée en formation nécessite d'être titulaire d'un diplôme agricole de niveau BTS (ex BTSA Analyse et Conduite des Système d'Exploitations Agricoles) ou d'un diplôme / titre homologué de niveau équivalent et de spécialité voisine.

Le diplôme comprend 4 UC (Unités Capitalisables, ou blocs de compétences). La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le cumul des 4 blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. Le diplôme est aussi accessible par la VAE.

Compétences visées

- Réaliser les opérations comptables, de l'enregistrement des écritures à l'élaboration du résultat
- Réaliser des déclarations fiscales et sociales d'une exploitation agricole
- Produire, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, une analyse globale en utilisant les documents élaborés spécifiques à l'exploitation
- Participer au développement de son service

Débouchés Métiers :

- en centres de gestion : Conseiller analyste ou Comptable conseil ;
- en agences comptables privées : Conseiller ou Comptable ;
- pour les administrations : Agent administratif, Animateur-conseil, Contrôleur ;
- en coopératives agricoles : Comptable ;
- pour les banques : Chargé de clientèle agricole.

Poursuite d'étude :

Ce diplôme permet l'entrée dans la vie active.

Voies d'accès au sein du réseau Réana

Formation initiale scolaire	
Formation par Apprentissage	
Formation continue pour adultes	Х

Lieux de la formation

Formation initiale scolaire	Formation par Apprentissage	Formation continue pour adultes
		CFPPA de la Creuse - Ahun